Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261109-DB_2026_42-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-42

Date de convocation : 30 octobre 2026

Date d'affichage : 10 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 novembre à dix-huit heures,

Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de Christian TROADEC, président,

Présents (17) : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Aurore GINOUVES, Didier GOUBIL, Marie-Christine JAOUEN, Patrice LE DU, Annie LE GUEN, Isabelle LE LÉON, Cédric LE MOROUX, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Patrick URIEN

Procurations : /

Absents (1) : Alexandra FRAYSSE

Pass commerce et artisanat – Equilibre Castel

Rapporteur : Paul BOUSSARD

Entreprise : Equilibre Castel
Activité : Commerce de produits diététiques et épicerie fine
Adresse : 1bis Avenue Charles De Gaulle 29270 Carhaix-Plouguer

Montant de l'aide publique sollicitée : 6 631,42€ HT

- **30 %** des investissements matériels subventionnables d'un montant de 22 104,74 € HT **au titre du Pass commerce et artisanat**

Description du projet d'investissement :

Le projet vise à moderniser le commerce à travers plusieurs investissements, portant notamment sur la rénovation de la façade, l'aménagement intérieur et les travaux de menuiserie (étagères et vitrine), ainsi que l'acquisition de matériel informatique et d'équipements dédiés à l'encaissement (ordinateur, matériel et logiciel de caisse).

Investissements matériels	Catégorie	Montant HT	Taux	Montant subvention
Menuiserie et agencement	Investissements immobilier	8 159,40€	*30 %*	
Site e-commerce	Investissement numérique	5 450,00€	*30%*	
Caisse	Investissement numérique	4 839,00€	*30%*	
Ordinateur portable	Investissement numérique	3 268,16€	*30%*	
	Total HT	**22 104,74€**		**6 631,42€**

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20261109-DB_2026_42-DE

Les membres du bureau communautaire, à l'unanimité, attribuent au titre du Pass commerce et artisanat une subvention d'un montant de 6 631,42€ soit 30% [illegible] subventionnables d'un montant de 22 104,74€ HT.

Carhaix, le 5 novembre 2026

Le Président,
Christian TROADEC

